Image not found or type unknown

La distinction civil et pénal : aller au civil, aller au pénal : ça veut dire quoi?

Actualité législative publié le **14/05/2024**, vu **702 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

La distinction civil et pénal : (aller) au civil, (aller) au pénal : ça veut dire quoi? Sur le plan civil, sur le plan pénal, attaquer au civil, attaquer au pénal, aspects civils, aspects pénaux etc...

CIVIL :

https://www.vie-publique.fr/fiches/268529-quest-ce-quune-affaire-civile

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N269

PENAL :

https://www.vie-publique.fr/fiches/268560-quest-ce-quune-affaire-penale

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N263

VIDEOS :

- **de moins de 5 minutes :**

https://www.youtube.com/watch?v=cCxhyqefwnY

- **de moins de 6 minutes :**

https://www.youtube.com/watch?v=U07AJip8l8U

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés